

## The Office of Youth Engagement

# Gestion des soins et traitements médicaux pour l'année scolaire 2013-14

DCPS veut s'assurer que votre enfant soit en bonne santé et en sécurité à l'école, éléments clés de la réussite scolaire. DCPS s'est associé au département de la Santé du District de Columbia [DC Department of Health (DOH)] ainsi qu'au programme *School Nurse* afin de s'assurer que les élèves restent en bonne santé à l'école. Si votre enfant est sujet au diabète, à l'asthme, aux allergies ou à tout autre problème médical, veuillez suivre les étapes clés suivantes afin de garantir qu'il bénéficie des traitements et des soins médicaux dont il a besoin dans le cadre scolaire.

### Renseigner les formulaires médicaux

Dans la mesure du possible, veuillez administrer les médicaments à la maison. Si votre enfant doit prendre des médicaments ou subir un traitement médical pendant les heures de classe, veuillez faire remplir les formulaires appropriés par votre médecin (formulaire d'autorisation à administrer les médicaments et les traitements, le plan d'action pour traiter l'asthme et l'anaphylaxie par exemple). Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet de DCPS <http://go.usa.gov/b9dK> et auprès de l'infirmière de votre école. Si vous avez des questions concernant les formulaires nécessaires pour votre enfant, veuillez en parler avec l'infirmière. Si votre enfant suit un régime alimentaire spécifique, votre médecin doit également remplir le formulaire de régime alimentaire. Ce formulaire est disponible le site Internet de DCPS <http://go.usa.gov/b9dg>.

### Vérifier les formulaires médicaux

Une fois les formulaires médicaux renseignés par votre médecin, veuillez les remettre à l'infirmière de votre école. Vous devrez également amener ses médicaments portant les étiquettes de la pharmacie. Si votre enfant a besoin d'un traitement particulier, veuillez également apporter l'équipement nécessaire à ce dernier. L'infirmière de l'école vérifiera les formulaires et vous demandera l'autorisation de contacter le médecin de votre enfant si elle a besoin d'informations complémentaires.

### Établir des plans relatifs aux soins, traitements et régimes alimentaires

Une fois les formulaires vérifiés, l'infirmière de l'école établira un plan médical individualisé en fonction des besoins qui détaillera la manière dont la condition médicale de votre enfant sera gérée par l'école. L'infirmière scolaire est également en mesure de former les autres membres du personnel de l'école qui devront comprendre les besoins médicaux uniques de votre enfant pendant sa journée d'école. Si votre enfant suit un régime alimentaire spécifique, l'infirmière scolaire transmettra le formulaire complété à la diététicienne et celle-ci préparera des menus en fonction de ses besoins.

### Administrer les soins et les traitements

Quand votre enfant aura besoin de ses médicaments ou devra subir son traitement, le personnel de l'école s'assurera qu'il soit excusé de sa classe afin de se rendre à l'infirmierie où l'infirmière lui donnera ses médicaments ou son traitement. Il peut arriver que l'infirmière soit absente en raison d'une absence ou d'un remplacement dans une autre école. Dans ce cas, l'école s'assurera qu'un autre membre qualifié soit en mesure d'administrer à l'enfant son médicament ou son traitement. Il est obligatoire que chaque école dispose de trois membres de son personnel qualifiés pour administrer des médicaments aux élèves, et deux de ces personnes doivent être spécifiquement formées pour traiter le diabète. Si votre enfant nécessite un traitement en particulier que l'infirmière de l'école ne peut pas lui prodiguer, sa responsable désignera une autre infirmière pour venir dans l'école de votre enfant et lui administrer le traitement.

### Sorties scolaires

L'école de votre enfant s'assurera également de former le personnel présent lors des sorties de classe ainsi que toutes activités extrascolaires organisées par l'école auxquelles votre enfant participe sauf si vous donner votre accord pour administrer le traitement vous-même.

### Questions?

Si avez des questions concernant l'accès aux médicaments et aux traitements pendant les heures de classe, n'hésitez pas à contacter directement l'infirmière de votre école. Toutes les autres questions concernant la santé à l'école et le bien-être, peuvent être adressées à Andrea Shore, Responsable des services médicaux de DCPS au 202.719-6555 ou [andrea.shore@dc.gov](mailto:andrea.shore@dc.gov).